

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

No 45, 2me année

J. M. J.

13 novembre 1892

LA FAMILLE

Publication hebdomadaire — de simple lecture —
destinée à la famille

F. A. BAILLAIRGE, Ptre

Directeur

Auquel doivent être adressées toutes communications
relatives à la revue et tous chèques et mandats-postes.

SOMMAIRE

Jean-Joseph Girouard et les troubles de
1837 (*suite*)

Misère

Falsification

La Vierge qui pleure

Suzanne la folle

G. F. BAILLAIRGE

LETTE

Pionnier

Revue du T.-O.

A. BALLEYDIEN

Prix de l'abonnement : \$1.00 par an

Les abonnements datent du 1er Janvier

UN NUMERO, 2 CENTIMS

ON S'ABONNE A JOLIETTE, P. Q. CANADA.

TOUSSEZ-VOUS?

Depuis un jour!

Une Semaine!

Un Mois!

Une Année!

Des Années!

PRENEZ LE

Sirup de Térébenthine

DU

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 ct 50 cents le Flacon.

DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. O. LAVIOLETTE, M. D.,

217 Rue des Commissaires, Montréal.

Docteur C. Laviolette

Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris.

MALADIES du NEZ, de la GORGE et des OREILLES.

Heures de consultation : Les lundi, mercredi et vendredi, 9 à 11, 2 à 4, 7 à 8.
Les mardi, jeudi et samedi, 2 à 4, 7 à 8.

49^e re St-Denis, Montréal.

BELL TELEPHONE : 6859.

N. B. — L'abonnement à l'ETUDIANT est encore de 50 centins pour les écoliers, les religieuses et les institutrices.

DECISION JUDICIAIRE CONCERNANT LES JOURNEAUX

Article 1. — Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

Article 2. — Toute personne qui renvoie un journal est tenu de PAYER TOUS LES ARRÉRAGES qu'elle doit sur l'abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas l'abonné est tenu de payer en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

Article 3. — Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal est publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

Article 4. — Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les journaux à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

NOUS TENONS A LA DISPOSITION DES AMATEURS :

Le COUVENT de 1886, broché.....	\$0.25
La FAMILLE de 1891, relié.....	1.10
La LITTÉRATURE au CANADA en 1890, reliure de luxe, franc de port.....	60
DICTIONNAIRE DES VERBES IRRÉGULIERS conjugués, broché, franc de port.....	25
COUPS DE CRAYON, par F. A. B., broché, franc de port.....	25

LA FAMILLE

REVUE HEBDOMADAIRE

L'abonnement, qui est d'une piastre (\$1.00) par an, date du 1er janvier. S'adresser, pour tout ce qui concerne la revue, à F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, à Joliette, P. Q., Canada.

Jean-Joseph Girouard et les troubles de 1837.

(Suite)

Il faut avouer que les choses sont un peu changées aujourd'hui. Les prisonniers sont moins nombreux; ils sont d'ailleurs mieux distribués qu'ils ne l'étaient auparavant dans cette bastille, l'un des édifices les plus mal bâtis de la province. L'on a racommodé les pompes et l'eau circule maintenant avec assez d'abondance pour que l'on y puisse entretenir la propreté. Enfin l'on a permis gracieusement que les dames charitables de Montréal, apportassent de la soupe aux pauvres prisonniers qui peuvent librement recevoir des secours de leurs familles et de leurs amis. Quelquefois même on accorde, à un enfant, l'insigne faveur de voir son père, ou à deux époux de s'embrasser; mais cela se fait bien à la cachette, et l'on exagère ordinairement la responsabilité que l'on prend, etc.

Auparavant, combien de privations! c'était avec beaucoup de peine que l'on pouvait se procurer des secours de l'extérieur; pour la prison, ce n'était qu'affaire d'argent. Le geôlier, qui n'avait ni bois, ni loyer, ni pain, ni même de domestiques à payer, demandait un louis par semaine de pension. Moi qui avais tout perdu, à qui il ne restait pas même la moindre ressource, pouvais-je prendre une pension que je n'avais pas la probabilité de payer? pouvais-je consentir que mes amis se

cotisassent pour moi ? Non, le pain et l'eau, telle fut donc la nourriture, de moi et de plusieurs de mes infortunés confrères, pendant quelque temps, et jusqu'à ce que l'on pût se procurer quelque chose du dehors. Des amis purent nous envoyer des provisions, qui furent pourtant plusieurs fois la proie des guichetiers, du moins, si j'en crois les rapports de plusieurs prisonniers qui me l'ont affirmé. Ce qui est certain, c'est que Messire le curé Blanchet, qui a été longtemps mon voisin médiat de chambre, et qui a été déchargé sous caution, avant hier, m'a raconté que souvent les mets, qu'on lui faisait parvenir, fondaient plus ou moins en chemin ; qu'ayant écrit, un jour, à ses amis, ce qui en était, il leur avait recommandé d'envoyer désormais leurs cadeaux, par l'entremise de M. Beaudry, commis du geôlier, afin d'éviter toute soustraction, mais que le shérif lui avait rapporté sa lettre, et avait refusé de la transmettre, parceque, a-t-il dit, " ce serait jeter du louche sur l'établissement."

Dans la vieille prison, nos infortunés amis sont encore pis que nous. Au milieu de la ville, et entourés de loyaux, ils sont surveillés de plus près, et l'on n'a fait guère d'exceptions à la rigidité des règles, car toute communication leur est interdite. Outre donc, qu'ils sont comme nous, traités comme des criminels, ils ont encore à souffrir de l'exiguïté du local dont on a pris les plus beaux appartements pour le logement des loyaux volontaires, en sorte que nos pauvres amis sont logés, pêle-mêle, dans les galeries inférieures, pièces humides et extrêmement malsaines. Aussi, le pauvre Cherrier a manqué y mourir, et, peut-être, n'en reviendra-t-il jamais. Dernièrement, il a fallu nécessairement le changer d'air, c'est-à-dire, que, sur le certificat du médecin, et moyennant un cautionnement de £4000... il est maintenant dans sa maison dont il ne peut franchir les limites. On dit qu'il est un peu mieux, mais je crains bien qu'il n'ait emporté, avec lui, le germe de sa destruction.

C'est dans ces lieux malpropres, privés de secours et de la

douceur des soins que l'on rencontre dans la famille, où l'on n'éprouve que refus et rebuts ; c'est ici qu'il ne fait pas bon d'être malade. Heureusement que je ne l'ai été que quelques jours, et que depuis ce temps, je jouis d'une assez bonne santé. Mais combien de mes compatriotes ont failli être les victimes de cet affreux état de choses !

François Renaud, cultivateur de St-Eustache, prisonnier ici, se sentait extrêmement malade, depuis plusieurs jours, d'un rhumatisme inflammatoire. En vain avait-il supplié qu'on le soignât, — le médecin de la prison, Arnoldy, père, avait traité son mal de bagatelle. Enfin, il fallut bien le monter à l'infirmierie de la prison ; il se mourait. Heureusement que le Dr Nelson, mon ami et mon voisin prisonnier, put parvenir jusqu'à lui. Il fut obligé de le soigner à plusieurs reprises, et peu s'en est fallu qu'il ne soit mort entre ses mains. Si la chose fut arrivée, quels auraient été les assassins ? Renaud a reçu les derniers sacrements et a été condamné par le Dr. Nelson et le Dr. Arnoldy. Néanmoins, contre leur attente, il en est réchappé, à force de soins de la part du Dr. Nelson. Aujourd'hui, un ami et sa femme l'ont amené en ville, (car il était déchargé), et il attendra qu'il soit un peu plus fort pour gagner chez lui.

Le Dr Arnoldy ne vient qu'une fois, par jour, visiter la prison dont il est trop éloigné pour y donner des soins assidus, quand même il en aurait la volonté. Presque toujours ses soins sont inopportuns, quand ils ne sont pas nuisibles. Cependant, tandis que Renaud et Surprenant étaient tous deux malades, à l'hôpital, je me permis de dire et de répéter qu'assurément, si quelqu'un mourait, il y aurait tôt ou tard une enquête sur la conduite du shérif, du geôlier et du médecin de la prison ; et soit qu'ils craignissent pour leur chemise, soit par un sentiment d'humanité, il fut permis au Dr. Nelson de visiter les malades, en l'absence de M. Arnoldy. Sans cela, plusieurs prisonniers auraient inévitablement succombé, et entre autres, M. Marchand, tombé dans la nuit, d'une attaque foudroyante

d'apoplexie, de même que M. Ranger, et M. Soupras, attaqués d'une entérite ou inflammation aiguë des intestins. Encore, cette espèce de secours est devenue extrêmement pénible pour le Dr. Nelson, qui souvent, est obligé de prier, de supplier à diverses reprises, pour pouvoir communiquer dans les divers quartiers de la prison, à travers les doubles portes de fer, gardées par des sentinelles, vous présentant continuellement la bouche de leur pistolet.

Quelque temps après mon arrivée ici, voyant l'état déplorable où se trouvaient mes infortunés compatriotes, je réussis à faire passer à Son Excellence Sir John Colborne, un mémorial, où j'exposais les principales choses dont les prisonniers avaient à se plaindre, insistant surtout à ce qu'il fût pris, au plus tôt, des mesures sanitaires, si l'on ne voulait s'exposer aux conséquences désastreuses qui résulteraient inévitablement de l'état où se trouvait la prison. Comme vous le voyez, ma requête produisit peu d'effet. Cependant, vous verrez, si vous ne l'avez déjà vu, ce qu'ont l'insolence de publier nos gazettes anglaises, sans que personne n'ose les contredire. Vous voyez que les *rebelle*s, en prison, y sont bien traités et y jouissent de toutes les douceurs de la vie, aux frais du gouvernement. Qui aura le courage de faire connaître la vérité ?

Les captifs s'attendaient à trouver quelque sympathie chez un de leurs compatriotes que sa position mettait, plus que tout autre, à même de soulager leurs maux, de mille manières, tout en suivant et en exécutant rigoureusement les ordres de ses maîtres. Mais, qu'ils ont été trompés ! Le cœur d'un aristocrate se ferme à tous les sentiments, qui honorent l'humanité, dans toutes les occasions où il se trouve ; pour lui, nous sommes une *sous-espèce*. Pas même un mot de consolation n'est sorti de sa bouche, et nous lui devons presque toutes les privations et les restrictions qui nous ont tant contrariés. Il avait tant de peur d'encourir le déplaisir de son maître, qu'il en faisait assurément plus qu'il n'en était exigé de lui : tel est le valet du diable, dit-on. Bien plus, à une indifférence et à des

traitements que je puis appeler barbares, pour ses infortunés compatriotes, cet officier s'est permis d'insulter au malheur. M. le curé Blanchet m'a conté qu'en arrivant en prison, il avait été visité par le shérif qui s'était permis de l'accabler de reproches et de lui faire des réprimandes sévères. Il en a fait autant à l'égard de plusieurs autres ; je l'ai entendu, en ma présence, justifier les actes de barbarie, commis par les militaires et les volontaires ; dire, par exemple, que le sac de St-Benoît était une chose juste et nécessaire, ne serait-ce que pour l'exemple, et que d'ailleurs, il y avait trop longtemps que les habitants de St-Benoît *en jouissaient*. Entre plusieurs choses, que je pourrais vous rapporter pour prouver l'étroitesse d'esprit du pauvre shérif, et quel zèle il met dans le service de ses maîtres, égayez-vous, si vous le pouvez, de l'anecdote suivante.

La semaine dernière, sa seigneurie, l'honorable de St-Ours, apprend, je ne sais comment, que les prisonniers d'état s'occupent à préparer de l'artillerie pour opérer leur évasion, que nombre de canons sont déjà fondus et montés, qu'on a reçu ici une cargaison de poudre à canon dans des pains, etc. L'on voit donc arriver, tout essoufflé et étouffant dans sa loyauté et dans sa graisse, l'honorable shérif. Les gardes de la prison sont à l'instant doublés ; l'on se rue sur plusieurs prisonniers, et entre autres, le pauvre et intéressant Marchessault que l'on fouille. Coffres, lits, valises, tout est examiné avec le plus grand soin. Les prisonniers, chez lesquels on trouvera quelque chose de suspect, sont menacés d'être mis aux fers, et la terreur se répand partout. Chacun cache, comme il faut, tous les articles qui pourraient le moindrement offusquer le shérif et son expert qui croient voir, partout, des instruments d'artillerie et qui confisquent tout, jusqu'aux bouts de bois qu'ils rencontrent dans les cellules des détenus. Enfin, après bien des recherches, l'on met la main sur un canon de campagne, garni de son affût et de ses roues, et l'on saisit une pièce de siège qui venait d'être fondue, et dans laquelle la main d'un perforateur n'avait pas encore porté le dernier poli. — Quelle joie pour l'honorable

et loyal shérif ! Quel beau rapport à faire à Son Excellence !... C'est dommage pourtant, qu'en examinant les choses de plus près, il se soit trouvé que la pièce de campagne, en question, n'eût guère plus de trois pouces de longueur, et ne fût autre chose qu'un petit bout de tuyau de pompe, qu'un prisonnier avait ramassé et bouché par un bout, le façonnant pour en faire un joujou, qu'il se proposait d'envoyer à son petit garçon. Quant au canon de siège, il avait l'orifice allongé et façonné en seringue, et l'enquête prouva qu'en effet, c'était un instrument destiné à asperger, d'eau bouillante, les myriades de punaises qui fourmillent dans les cachots des pauvres détenus.

Je n'exagère rien dans ce que je viens de vous conter de cette démarche ridicule du shérif, et je ne vous écris que des choses que je puis affirmer.

En voilà, je crois, mon bon ami, plus qu'il n'en faut, pour vous donner une idée du gouvernement de cette prison. et de ce qu'ont dû y souffrir nos pauvres compatriotes. Ils avaient pourtant déjà assez souffert, avant leur incarcération. Vous ignorez tous les mauvais traitements et les outrages dont ils ont été l'objet, les violences commises, sur leurs personnes, en les arrêtant, leurs souffrances pendant qu'on les traînait, de poste en poste, jusqu'au lieu de détention : la joie infernale manifestée, à leur passage, par les loyaux ; toutes les insultes et les avanies que ceux-ci faisaient endurer à des citoyens respectables, la plupart épuisés par la faim et les fatigues, blessés même, et dans l'état le plus déplorable. Après tout, la prison a été pour eux un lieu de sûreté et de repos.

Louis Lérigé, habitant respectable de la paroisse de St-Constant, et que j'ai pu voir à l'infirmerie de la prison, fut, vers le 5 février dernier, à l'heure du soir, éveillé dans sa maison par un bruit étrange. Il se lève et passe à la hâte ses pantalons, et s'apercevant que sa maison est investie par une troupe de loyaux armés, il se dispose à se remettre entre leurs mains ; mais sa femme, qui était sur le point d'être malade, fit tant qu'elle

le contraignit de se jeter dans la cave. Cependant, les loyaux ne tardèrent pas à l'y découvrir ; ils l'en tirèrent, et quoiqu'il n'offrit aucune résistance, ils le maltraitèrent de la manière la plus cruelle, et je ne sais comment il a pu en revenir. Je viens encore de m'assurer, par mes yeux, des blessures qui lui ont été faites et dont les cicatrices sont ineffaçables. Un coup de sabre à l'angle intérieur de l'œil gauche ; sa lèvre inférieure percée de part en part, d'un coup de baïonnette, outre une blessure au-dessus de l'os de la mâchoire inférieure. Il reçut aussi, en cet instant, une légère blessure au coude droit et au-dessus de la manette du même côté, et une baïonnette lui fut enfoncée en glissant le long des fausses côtes. Plusieurs autres coups de baïonnette ont traversé et déchiré ses habits, qui en portent encore les marques. Baignant dans son sang, il est garrotté et arraché de sa maison. Sa femme le suit, et veut au moins, étancher le sang qui coule de ses nombreuses blessures. Ses cris déchirants ne touchent point ces tigres ; ils la repoussent impitoyablement, à coups de sabre, et la menacent de leurs pistolets... Il y avait douze volontaires à cette expédition, avec un connétable. François Jérémie, de La Prairie, et Joseph Goguet, de St-Constant, ainsi qu'un nommé Longuetin, ont été témoins de ces horreurs.

Il serait trop long de vous rapporter, entre nombre de faits du même genre, tout ce qu'ont eu à endurer, à l'Île-aux-Noix et à St-Jean, MM. Boucher de Belleville, Marchessault, le brave capitaine Jalbert, le Dr. Kimber et 17 autres citoyens respectables. Liés séparément, puis plusieurs ensemble, on les jeta, pour ainsi dire, par bottes, dans les wagons. Ils furent ensuite enfouis dans des cachots infects (black-holes), tout mouillés et transis de froid qu'ils étaient, plusieurs sans chaussures et sans habits, obligés de se rouler les uns sur les autres, pour s'empêcher de geler. Là, ils étaient obligés de satisfaire à leurs besoins, dans le coin de leur cachot, où on leur refusait jusqu'à un brin de paille. Après des privations de toutes sortes et des souffrances inouïes, nos malheureux compatriotes furent trans-

portés plus loin, de la manière la plus cruelle. On les attachait séparément, puis deux par deux, et ensuite ils furent tous liés, serrés à un cable commun. C'est ainsi qu'on les força de marcher, à coups de baïonnette, et qu'on leur fit parcourir une longue distance. Des galériens, à la chaîne, et des esclaves que l'on tire de l'intérieur de l'Afrique, n'ont jamais été plus indignement traités.

Mais je n'en finirais pas, mon sensible ami, si je voulais vous écrire les outrages dont nous avons été les victimes. Il est temps que je vous dise quelque chose des scènes de sang, de carnage et de désolation, qui ont couvert mon malheureux comté de cendres, de ruines et de pleurs. Mais comme cette lettre est déjà bien volumineuse et que je suis bien fatigué, je remets à une autre fois, de vous en entretenir.

Quant à votre bon ami, je vous en parlerai une autre fois ; il a eu aussi ses aventures et ses souffrances. Qu'il vous suffise de savoir, aujourd'hui, que sa santé n'est pas mauvaise et que jamais le courage et la force d'âme, nécessaires pour supporter les calamités de son pays et les siennes propres, ne lui ont manqué. Dépourvu de tout, il est maintenant, pour ainsi dire, dans l'abondance de toutes les petites choses nécessaires aux besoins de la vie. Il a le plaisir de devoir un soulagement à la générosité et aux soins touchants de la bonne et aimable Madame La Fontaine, à laquelle il ne saurait témoigner trop de reconnaissance. Aidez-moi, cher ami, à remercier cette excellente dame de toutes ses bontés.

Tous vos amis ici, vous embrassent de tout leur cœur, et vous savez combien vous aime et vous chérit

J. J. GIROUARD.

A. N. MORIN, ECR.

M. P. P. Québec.

LA MISÈRE

Mont Louis, (Gaspé)

Monsieur le rédacteur de la FAMILLE.

Je m'adresse à vous, pour plusieurs familles de par ici. La pêche a manqué. Quand la pêche manque, tout manque. C'est à peine si ces familles peuvent vivre.

Pour l'habillement, ça fait pitié à voir. Je vous les recommande. Ce n'est pas de l'argent que je veux ; ça ne se refuse pas quand on en donne, mais ce que je demande, ce sont des vieux habits pour tant de pauvres enfants.

Joliette est une grande place. Combien de gens à l'aise ? combien de vieux *butin* qui servirait ici.

La semaine dernière je suis sorti par affaire. J'ai constaté que plusieurs personnes se cachent, à l'entrée d'un visiteur, parce qu'elles ne se trouvent pas convenables. C'est pour la même raison que plusieurs sont privés d'aller à l'église.

Je m'appitoie surtout sur une famille de 13 enfants dont le père est menacé de perdre la vue.

Je recevrai tout ce que vous enverrez : pantalons, vestes, chemises, robes, coton jaune, etc., et j'en serai le fidèle distributeur.

Jos. GODBOUT.

NOTA. — Nous recevrons tout ce que l'on nous enverra, et nous l'expédierons à M. Godbout. L'aumône est un excellent moyen de soulager les âmes du purgatoire.

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre

Lorsque le célèbre chirurgien Nélaton entreprenait une opération délicate et difficile, il disait : " Surtout ne nous pressons pas, car nous n'avons pas de temps à perdre. "

Vous seriez bien petit, Seigneur, si vous pouviez être compris par un esprit aussi petit que le mien.

(S. Fr. de Sales.)

La Falsification.

Il y avait une fois quatre mouches qui avaient bien faim.

La première avisa une saucisse d'apparence fort appétissante et s'en régala à plaisir : mais bientôt elle mourut d'une inflammation intestinale, car la saucisse devait sa belle couleur à une forte dose d'aniline.

La deuxième mouche déjeuna de farine blanche et succomba de même, son petit estomac s'étant cruellement contracté, à cause de l'alun dont la farine est additionnée.

La troisième aspirait avec délices le contenu d'un pot au lait quand de violentes convulsions tordirent son corps fragile et bientôt elle périt, victime de la chaux dont on avait blanchi l'eau du lait.

La mouche survivante se dit alors : " Plus la mort sera rapide plus tôt j'aurai cessé de souffrir. "

Et elle se posa délibérément sur une feuille de papier humecté sur laquelle se lisaient les mots : " mort aux mouches " appliquant sa trompe sur le papier empoisonné, elle ne pensa plus qu'à faire un bon repas avant de mourir. Mais à chaque gorgée elle sentait renaître en elle le bien-être et la vie, et la mort ne vint point.

Le poison était lui-même falsifié !

— *Le Pionnier*

Que d'esprits chicaniers et mal faits ressemblent à ce chevalier de Navarre qui avait pris pour devise : *Que si, que non* ; pour signifier que, si vous dites d'une manière, je dirai d'une autre. (Père Saint-Jure.)

Une dame parlant d'un auteur impie disait à Montesquieu : " Dieu a le un bien sot ennemi ! — Eh ! sans doute, lui répondit l'éminent écrivain, mais Madame ignore-t-elle que Dieu ne peut en avoir d'autres ? "

LA VIERGE QUI PLEURE !

A cinq lieues environ de Rome, une petite ville nommée Osimo s'est tristement illustrée lors de la dernière Fête-Dieu. Des misérables ont mis le feu au dais pendant que le prêtre se trouvait dessous, et ont commis d'autres profanations sacrilèges envers le Très Saint Sacrement. Or, tout muet qu'il se soit rendu par amour dans la Sainte Hostie, le Dieu insulté donnait sa première réponse à ces impiétés par une forte grêle, la nuit suivante.

Le lendemain, des bruits étranges circulaient. Dans une petite église de campagne située à deux milles d'Osimo, une image vénérée de Notre-Dame des Sept Douleurs ouvrait, fermait les yeux, et versait des larmes. La nouvelle s'est répandue au loin et aussitôt un concours énorme de population a eu lieu à la chapelle désignée.

Impossible de le nier, fût-on libre penseur, l'image de la Très Sainte Vierge remue les yeux et verse des larmes. Les témoins ont fait foule. Deux fonctionnaires publics d'Osimo se sont rendus à l'évidence. L'un deux s'est écrié : " Il n'y a aucun doute, c'est un miracle ! " et par dévotion il a donné sa montre, l'autre a donné son anneau d'or à la *Vierge qui pleure*.

Il y a plus, cette *Vierge qui pleure* a guéri subitement un petit garçon de 7 ans, de Loreto, sourd-muet depuis sa naissance. Et ce n'est pas le seul miracle publiquement constaté.

Or, cette *Vierge qui pleure* donne à réfléchir. Chaque fois que des larmes semblables ont miraculeusement coulé, c'était pour annoncer quelque grand châtement de la justice divine. Cette justice est comme retenue par l'intervention de notre bonne Mère du Ciel. Mais plusieurs fois, des révélations nous l'ont dit : " Le bras de Dieu devient trop lourd, Marie ne peut plus le retenir. " A Lourdes elle a fait entendre une voix significative : " Pénitence, pénitence ! " Oserons-nous dire que les coupables en ont tenu compte ? Loin de là, jamais on n'a vu autant qu'aujourd'hui d'irréligion, de blasphèmes et de scandales du haut en bas de la société.

Maintenant elle pleure la Bonne Mère qui jusqu'ici s'était interposée entre le père irrité et les enfants incorrigibles. Que nous annoncent ces larmes pour l'avenir ?..... Mystère..... En tout cas, tenons-nous prêts. Bienheureux ceux qui se seront convertis à temps ! Bienheureux ceux qui n'auront pas encouru la responsabilité des châtimens futurs ! Bienheureux les innocents qui auront prié et fait pénitence pour les coupables !

— *Revue du T.-O.*

SUZANNE LA FOLLE

— PAR —

A. BALLEYDIER.

I

Aux environs de l'embouchure de la rivière d'Auray, à l'extrémité nord du village de Loc-Mariaker, l'on voit une chétive cabane couverte d'un toit de chaume et placée dans un bouquet d'arbres comme un nid de fauvette. Devant la porte de cette cabane, assez bien entretenue malgré ses apparences de pauvreté, il y a un petit jardin ensemencé de choux, de laitue, et caressé par les parfums de quelques rosiers plantés çà et là sans ordre et sans symétrie ; le tout est enclavé dans une bordure d'aubépine taillée à hauteur d'appui. Un cours d'eau vive, qu'un enfant de dix années pourrait franchir à pieds joints, égayait par son murmure le silence de cette paisible retraite, que les esprit faibles du pays évitaient la nuit surtout, avec un soin égal à celui qu'ils avaient de ne point passer devant le cimetière après le coucher du soleil.

Une pauvre femme d'une soixantaine d'années, seule, toujours seule, habitait depuis près de quarante hivers cette chétive demeure. Le temps qui, en passant, avait argenté sa blonde

chevelure, avait cependant respecté sa taille encore svelte et élancée : son pas rapide et léger, ainsi que celui d'une jeune fille de vingt printemps, semblait glisser dans les ténèbres du soir comme une aile d'oiseau dans les nuages du ciel ; ses grands yeux bleus, quoique légèrement vitrés, avaient conservé tout leur éclat : on voyait cependant, d'après la teinte sombre qui les bistrat, que la pauvre femme avait dû souvent et beaucoup pleurer. Sans être élégante, sa mise toujours propre et soignée dénotait un grand esprit d'ordre et de propreté.

Vivant en dehors de la vie commune, n'ayant avec ses voisins d'autres rapports que les services qu'elle pouvait leur rendre, Suzanne la folle, c'est ainsi que les enfants l'appelaient, était l'énigme vivante du village.

On ne lui connaissait pour toute fortune que les quelques arpents de terre qu'elle avait au soleil ; cependant elle passait sa vieillesse dans une aisance qui lui permettait, à l'occasion, de tendre une main généreuse à qui venait l'implorer au nom du bon Dieu. Aucune femme, le dimanche à l'église, n'avait un bonnet mieux repassé et plus blanc que le sien, aucune ne portait un soulier mieux ciré, un gant plus juste à la main et un caraco mieux serré à la taille.

Les jeunes gens, dont l'imagination plus féconde est disposée à voir partout du merveilleux, prétendaient qu'elle avait des relations fort peu orthodoxes avec une sorcière qui, chaque nuit, à la douzième heure, venait lui rendre visite. Quelquefois, cependant, disaient-ils, c'était Suzanne qui, à la même heure, allait retrouver la sorcière au carrefour de la forêt voisine. Le fait est qu'une nuit le curé du village, appelé en toute hâte pour administrer un mourant, avait aperçu Suzanne errant seule dans la campagne. Le clerc qui accompagnait le ministre du Seigneur affirma même, à cette occasion, que les yeux de Suzanne avaient plus d'éclat que la lumière de sa lanterne.

Les anciens du pays, sans avoir l'intention de faire les esprits forts, repoussant ces suppositions de sortilège, se rappelaient qu'un jour, il y avait bien longtemps de cela, un jeune homme de la commune, nommé Pierre Dumoulin, et fiancé à

Suzanne, était parti sous les drapeaux de la France. Ils ajoutaient que depuis ce jour Suzanne attendait, avec une constance digne de la foi antique, le retour de celui qui avait promis d'être son époux.

Ce fait n'était guère plus exact que l'assertion des jeunes gens, car la pauvre Suzanne, après avoir attendu des mois et des années, n'espérait plus voir revenir celui qui lui avait promis son nom. Ce qu'il y avait de plus certain dans toutes ces suppositions, c'est que Suzanne, qui possédait une belle âme, un coeur d'élite, regrettait toujours Pierre, et qu'elle n'avait jamais voulu disposer d'une main qu'elle avait promise en échange d'un nom. Les gens du pays, qui ne comprenaient rien, petits ou grands, à la poésie du sentiment, à la religion du souvenir, disaient, les uns que Suzanne était sorcière, les autres qu'elle était folle. Pauvre Suzanne.

II

En 1804, Suzanne, fraîche comme une somme d'api, joyeuse comme une allouette par un beau rayon de soleil, mais pieuse comme une prière d'innocence, passait pour la plus belle et pour la plus vertueuse fille de tout le canton. Les mères la citaient pour exemple à leurs filles ; les pères la désiraient pour épouse à leurs fils ; le curé l'aurait choisie pour Rosière si cet usage eût survécu aux ruines de l'ancien temps, et ce choix, nous devons le dire, dans l'intérêt de la vérité, n'eût excité aucun ombrage de jalousie, car, aimée et estimée par toutes ses compagnes, Suzanne était considérée comme l'ange de la perfection sur la terre. Un soir, Suzanne venait d'atteindre ses dix-sept ans, et c'était l'anniversaire de sa naissance, sa mère, l'embrassant au front avec un redoublement de tendresse et de baisers, lui dit :

—As-tu remarqué quelquefois Pierre Dumoulin ?

—Je crois bien mère ; c'est Pierre qui me dénichait les plus beaux oiseaux et me donnait les plus belles fleurs du printemps ; c'est Pierre qui m'offrait les plus beaux fruits pendant

l'autonme ; c'est encore Pierre qui, durant les longues veillées d'hiver, me contait les plus belles histoires ; il en savait une surtout qui.....

—Comment le trouves-tu, mon enfant ?

—Très-bien pour ce que j'en veux faire.

—L'aimerais-tu pour mari ?

—Je n'y ai jamais songé..... Pourquoi cette question, mère ?

—Parce que je suis bien vieille et que Pierre est jeune, parce que je suis bien faible et que Pierre est fort, parce que je suis bien pauvre et que Pierre sera riche..... parce qu'en fin d'un jour à l'autre tu peux ne plus avoir de mère, et que je craindrais de manquer de résignation à la volonté de Dieu, si, lorsqu'il me rappelle à lui, je te laissais seule et sans un soutien sur la terre. Comprends-tu, mon enfant !

Suzanne rougit, baissa les yeux et ne répondit point. Sa mère reprit :

—Pierre est un bon fils, il sera bon époux ; il est travailleur ; il ne dissipa pas son patrimoine, il ne va jamais au cabaret, mais il ne manque jamais la messe le dimanche ; parfait chrétien, il fera un excellent père de famille. Le veux-tu pour mari ?

—Il faut savoir d'abord s'il me voudrait pour sa femme.

—Je le sais ; car lui-même hier m'a demandé ta main.

Suzanne rougit plus fort et baissa les yeux davantage.

—Que répondrai-je demain à Pierre ? lui dit sa mère.

—Que la volonté de Dieu sera la mienne, de même que le désir de ma mère sera le mien.

—C'est bien, mon enfant. Dieu veut ton bonheur, parce que jusqu'à ce jour tu as été sage et vertueuse ; ta mère le désire aussi, parce que tu lui as été toujours obéissante et soumise. Dans trois mois tu seras madame Dumoulin.

Le lendemain Pierre Dumoulin, au comble de la joie, le front rayonnant, mais la voix tremblante d'émotion, promit solennellement à Suzanne de la rendre la plus heureuse des femmes, et pour gage de sa foi il la pria d'accepter un anneau d'or qu'il avait acheté à la ville voisine.

Suzanne consulta du regard sa mère, qui l'autorisa à accepter ce doux gage d'amitié.

Les quatre-vingt-dix-jours, qui renfermaient le délai de trois mois fixé pour la célébration du mariage, paraissaient bien longs à l'impatience de Pierre qui, dans son langage imagé, affirmait que les horloges réglées par le cœur marchaient en boitant. Un mois déjà s'était écoulé, mais ce mois avait eu pour lui la longueur d'un siècle !..... Le cœur fixé sur l'époque tant désirée, il comptait les jours par heures, les heures par minutes, lorsqu'un bruit sinistre se répandit dans le pays. Une levée extraordinaire, disait-on, venait d'être décrétée par l'empereur des Français, et les jeunes gens de l'âge de Pierre devaient en faire partie. Le fait était exact... Brusquement arraché aux doux rêves de l'avenir, Pierre fut appelé sous le pavillon de la France à bord d'un bâtiment de l'Etat. Ses habitudes de marin, ses prédilections même, qui l'avaient façonné aux tempêtes de l'Océan, ne l'avaient point, hélas ! aguerri contre les orages du cœur..... Aussi ne fallut-il rien moins que le sentiment de son devoir de Français et de sa dignité de Breton pour supporter, sans en être accablé, le coup qui le frappait dans ses plus chères affections, dans ses plus douces espérances.—Que la volonté de Dieu soit faite, s'écria-t-il, et un matin, après avoir pieusement assisté à la messe du curé de son village, il se présenta tristement, mais le front haut, devant Suzanne qui, sur son pâle visage marbré de blanc, montrait une immense douleur.

(A Continuer)

Bienheureux les cœurs pliables, car ils ne rompent pas.

(S. Fr. de Sales.)

Marie est tellement notre Mère que c'est uniquement pour cela qu'elle est Mère de Dieu. Elle a été sa mère pour notre salut. (Aug. Nicolas.)

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR.,
L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien.

CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE,
Représentant la Maison Ira Gould & Fils,
Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ,
ST-JEAN-DE-MATHA,

Représentant du Comté de Joliette au
Parlement Fédéral,

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation *par excellence* pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P.
St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR.,
MARCHAND, ST FÉLIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes:

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur *primitive*. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus *blonds* comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux *tiennent* mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

3o En outre, de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard....

CHARLES TELLIER,
St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

A 50 cts la bouteille.



REMEDÉ NATUREL POUR LES
**Attaques d'Epilepsie, Mal caduc, Hysterie,
 Danse de St. Vite, Nervosité, Hypo-
 condrie, Mélancolie, Inébrité,
 Insomnie, Etourdissement,
 Faiblesse du Cerveau et
 de la Moelle Epinière.**

Ce remède agit directement sur les centres nerveux, calmant toute irritation et augmentant l'effusion et la force du fluide nerveux. Il est parfaitement inoffensif et ne laisse aucun effet désagréable.

GRATIS — On l'écrit partout car les Malades
 Recevront sans envoi Gratuitement
 tout adresser, et les malades pauvres
 peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.
 Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig,
 de Fort Wayne, Ind., E. U., depuis 1876, et est actuelle-
 ment préparé sous sa direction par la
KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.
 A Vendre par les Droguistes à \$1 la Bouteille; 6 pour \$5.
 Au Canada, par SAUNDEN & Co., London, Ont.;
 E. LÉVESQUE, Montréal, Que.; LA ROCHE & Co., Québec.

LE COUVEN'T

Abonnez vos jeunes filles à cette petite revue. 25 cts par année !
 S'adresser au rédacteur de la FAMILLE.

Traité classique d'Economie Politique

PAR F.-A. BAILLAIRGÉ

— (o) —

320 PAGES, BELLE RELIURE, L'EXEMPLAIRE 75 CENTIMS
 — En vente au College Joliette. —

Achetez la LITTÉRATURE AU CANADA EN 1890. Broché, 50 centims
 relié 60 centims, franc de port. Hâtez-vous, car on n'a imprimé que
 520 exemplaires. Adressez-vous au directeur de la FAMILLE.

L'ÉTUDIANT

Abonnez-vous à L'ÉTUDIANT. Il traite particulièrement des questions
 actuelles. S'adresser au rédacteur de la FAMILLE.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES

POUR LA

PRIERE DU SOIR EN COMMUN

“ÉTUDE”

OFFERTE A MM. LES CURÉS ET MISSIONNAIRES

PAR LE PROMOTEUR

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR, QUÉBEC

MM. les Curés de Trois-Rivières et de Nicolet doivent s'adres-
 ser à M. de CARUFEL, libraire, à Trois-Rivières, pour
 les images (Cachets de l'Association) et pour
 cette “Étude.”